

La Bourse de doctorat de la **Fondation Desjardins** Philosophie, éducation et culture



Desjardins
La Fondation



L'éducation à l'ère des nouvelles technologies de l'information

Qu'est-ce que la formation intégrale des personnes ?

Éduquer à quoi et pour quelles fins ?

L'avenir de l'université

Le défi de la transmission des savoirs

L'idée de la culture dans le projet éducatif

Éducation et formation à la citoyenneté responsable

L'héritage et la transformation des cultures



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté de philosophie

La Bourse de doctorat

de la **Fondation Desjardins**

Philosophie, éducation et culture

La Fondation Desjardins et la Chaire *La philosophie dans le monde actuel* (Faculté de philosophie, Université Laval) annoncent la création d'une bourse de doctorat annuelle portant le titre : **Philosophie, éducation et culture.**

1 Objectifs. Cette Bourse vise à appuyer des projets de recherche en philosophie consacrés aux thèmes de l'éducation et de la culture, de leurs enjeux et de leurs finalités. Ces recherches pourront être de nature historique ou couvrir une problématique contemporaine. Le projet de doctorat doit offrir une perspective originale et inédite, et contribuer à renouveler notre réflexion commune sur l'éducation et la culture.

2 Montant et durée de la Bourse. La Bourse, rattachée à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, est d'un montant annuel de 20 000 \$ CAN, ce montant étant payé à parts égales par la Fondation Desjardins et la Chaire *La philosophie dans le monde actuel*. La Bourse est renouvelable une fois, l'année suivant celle de son obtention.

3 Critères de sélection. L'originalité du projet de recherche en lien avec les objectifs de la Bourse, l'excellence du dossier académique et la recommandation de trois répondants sont les critères d'évaluation des candidatures.

4 Admissibilité. Pour être admissible à la Bourse, il faut satisfaire aux conditions d'admission du programme de doctorat de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, ou être déjà inscrit au doctorat en philosophie à l'Université Laval mais sans avoir complété plus de quatre sessions d'inscription à temps plein au moment où la demande est faite. Seuls les citoyens et résidents permanents habitant le Québec ou membres d'une Caisse populaire de l'Ontario peuvent soumettre leur candidature. Le lauréat devra obligatoirement devenir membre d'une Caisse Desjardins s'il ne l'est pas déjà.

5 Calendrier. Les candidatures sont recevables jusqu'au 1^{er} mars de chaque année. La décision est rendue au plus tard le 15 mai.

6 Dossier de candidature. Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de présentation du candidat résumant son parcours et ses intérêts de recherche.
- Un relevé de notes officiel faisant état des résultats académiques antérieurs pour les 1^{er} et 2^e cycles d'études et, s'il y a lieu, pour le 3^e cycle.
- Les recommandations confidentielles de trois répondants.
- Une description du projet de thèse de doctorat et un plan de travail, le tout ne dépassant pas 5 pages à double interligne (caractères Times 12 ou l'équivalent).
- Il n'y a pas de formulaire spécifique pour ce concours.
- En plus de l'original, le candidat doit faire parvenir quatre (4) copies du dossier complet.

7 Remise de la Bourse. La remise de la Bourse se fera en trois versements égaux, le premier vers le 15 septembre, le second vers le 15 janvier et le troisième vers le 15 mai. Les second et troisième versements sont conditionnels à l'avis favorable du président du Comité directeur de la Chaire après réception d'un rapport du Directeur de la thèse attestant des progrès du candidat.

8 Adresse officielle. Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Bourse Fondation-Desjardins
Philosophie, éducation et culture
Faculté de philosophie
Pavillon Félix-Antoine-Savard
2325, rue des Bibliothèques, local 438
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6